



MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

Avis d'appel public à la concurrence

(Publicité)

Le pouvoir adjudicateur :

**Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau – SMIAGE
MARALPIN**

SMIAGE MARALPIN

**CADAM
147 bd du Mercantour
C.S. 23182
06204 NICE CEDEX 3**

Objet du marché :

**FOURNITURE ET INSTALLATION DE STATIONS
HYDROMETRIQUES, PLUVIOMETRIQUES ET DE
SURVEILLANCE PAR CAMERA SUR LE BASSIN
VERSANT DE LA ROYA FRANCAISE**

Établi en application du Code de la commande publique

La procédure utilisée est la suivante :

Marché en procédure adaptée

Pouvoir adjudicateur :

SMIAGE MARALPIN

147 boulevard du Mercantour
CS 23182
06204 Nice Cedex 3

Téléphone : 0489089650

Adresse Internet : <https://www.smiage.fr/>

Statut : Syndicat mixte ouvert

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques
- Environnement

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

La consultation a pour objet la réalisation de travaux d'installation de stations hydrométriques (mesure du niveau d'eau et/ou caméra et/ou échelles limnimétriques). L'objectif de ces travaux est de disposer d'informations sur les cours d'eau du territoire de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF), afin que le SMIAGE puisse communiquer avec la CARF et les communes sur l'évolution de la situation des cours d'eau en période de crue. Les informations issues des sites instrumentés dans le cadre du présent marché seront rapatriées vers une supervision mise en place par ailleurs par le SMIAGE.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non

Forme du marché : Marché ordinaire

Type de marché de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

Bassin versant de la Roya Française (Voir CCTP).

Code NUTS : FRL03

CPV global à la consultation

CPV principal : 32000000-3

CPV additionnel 1 : 50430000-8

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %.

Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché. Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- **Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.**
- **Capacité technique et professionnelle :**
 - Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans (Acceptation de références en fournitures et services datant de plus de trois ans en supplément) avec attestation de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précision s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
 - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
 - Certificats de qualifications professionnelles, et tout moyen de preuve équivalent. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation).

Procédure : MAPA ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 21-0011

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/04/2021

Date limite de réception des offres : 29/04/2021 à 10:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : Fonds propres du pouvoir adjudicateur..

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Il sera exigé du mandataire d'un groupement conjoint qu'il soit solidaire de chacun des membres de ce groupement.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nice

18 avenue des Fleurs

06000 NICE

FRANCE

Tél: 04 89 97 86 00

Adresse Internet (URL): <http://nice.tribunal-administratif.fr/>

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). Ce document d'habilitation transmis électroniquement à l'acheteur, est signé par les autres membres du groupement. Cette signature peut être électronique. Elle peut aussi être manuscrite et le document d'habilitation scanné, dans ce cas l'original pourra être exigé par l'acheteur en cas d'attribution.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.